

Employés non-permutants

29. Il faudrait veiller à ce que les gestionnaires sachent que les employés nommés pour une période déterminée ont droit à la formation.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord. L'ICSE rappellera bientôt sa politique sur l'accès à la formation du Ministère. En outre, cette question sera traitée dans les divers programmes de formation en gestion, offerts par l'Institut.